

## Compte rendu

---

Ouvrage recensé :

LITTLE, J. I., *State and Society in Transition: the Politics of Institutional Reform in the Eastern Townships 1838-1852* (McGill-Queen's University Press, 1997) x-350 p.

par Bruce Curtis

*Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, n° 3, 1998, p. 446-448.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/005373ar>

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/documentation/eruditPolitiqueUtilisation.pdf>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [erudit@umontreal.ca](mailto:erudit@umontreal.ca)

## COMPTE RENDU

LITTLE, J. I., *State and Society in Transition: the Politics of Institutional Reform in the Eastern Townships 1838-1852* (McGill-Queen's University Press, 1997) x-350 p.

Ayant déjà exploré, dans d'autres volumes, plusieurs dimensions du développement économique, de la colonisation et de la vie personnelle de certains notables des Cantons de l'Est, J. I. Little examine, dans le présent ouvrage, le développement régional des institutions gouvernementales et administratives. Un premier chapitre nous offre une description du rôle des projets de chemin de fer dans la formation des réseaux politiques du patronage durant les années 1840. L'auteur passe en revue l'impact régional des grandes crises de la décennie, comme la crise constitutionnelle de 1843-1844 et le mouvement pour l'annexion aux États-Unis de 1849.

Ensuite, Little examine le développement régional du système légal, la régulation communautaire du commerce, de la consommation des boissons fortes et de la pauvreté. Il analyse les origines du gouvernement local et scrute en détail le fonctionnement du système municipal jusqu'à 1851. Suivent deux chapitres dédiés à l'histoire de l'administration de l'éducation, couvrant la période qui commence avec le rapport Buller et qui se termine avec les activités des inspecteurs d'écoles nommés sous la loi scolaire de 1851.

Little a une maîtrise évidente autant d'une grande partie des principaux fonds archivaux que de la littérature secondaire qui touchent les Cantons de l'Est. Il connaît bien les protagonistes et les lieux, et il nous présente des narrations bien tissées. Il nous offre à plusieurs reprises des comparaisons entre le développement de l'administration locale dans les Cantons de l'Est et au Canada-Ouest. Un travail minutieux lui a permis de dévoiler les détails du fonctionnement du système municipal dans les années 1840, un sujet négligé par l'historiographie actuelle mais important pour l'éclairage qu'il jette sur le sort réservé aux réformes administratives prônées par les Durham et Sydenham.

Nous avons trouvé particulièrement intéressante l'enquête faite par l'auteur sur l'administration scolaire dans la décennie houleuse des années 1840. Little illustre bien la lenteur avec laquelle les incursions bureaucratiques avancent dans ce domaine dans les Cantons de l'Est, lenteur qu'il attribue surtout à l'esprit de communauté locale, à la pauvreté des habitants et à l'existence de propriétaires non résidents. Il démontre que l'opposition à la cotisation sco-

[1]

laire, loin de se concentrer dans les seigneuries et les paroisses, s'exprime plutôt parmi les populations mixtes. Il souligne le rôle important joué par les inspecteurs d'écoles après 1851 dans l'élimination de l'opposition au système scolaire.

Alors qu'il insiste à maintes reprises sur l'importance d'examiner les initiatives des résidents afin de comprendre comment le système étatique a été administré dans les localités, il montre néanmoins que, dans les Cantons de l'Est, les systèmes légal, politique, réglementaire, municipal et scolaire ont déjà été largement intégrés au système étatique dès 1855.

Si la lecture de ce volume est instructive pour son récit bien garni et bien structuré de certains aspects du développement des Cantons de l'Est, nous n'avons pas éprouvé le même enthousiasme ni pour sa problématique ni pour son cadre théorique. L'auteur a toujours eu le don de choisir des titres alléchants: en lisant *State and Society in Transition*, nous nous attendions à une analyse des rapports entre l'État et la société civile en regard de la politique des institutions gouvernementales. Nous avons été encouragé par sa déclaration, dans l'introduction, à l'effet que le volume allait essayer «to assess the impact that local communities had in determining what form the modern state would take» (p. 12).

Malheureusement, la question de la forme de l'État ne revient jamais dans cette étude. Privilégiant les localités, Little a tendance à prendre pour acquis les projets administratifs et étatiques de la reconstruction des rapports sociaux et, ensuite, à examiner la réaction des gens à ces projets. Pour cette raison, un élément constitutif de la dynamique État-société civile, à savoir l'élaboration de projets pour la gouverne des localités, est absent de son analyse. Nous ne voulons pas être catégorique: c'est vrai qu'à l'occasion l'auteur perçoit que le va-et-vient de projets et de contre-projets constitue une dynamique importante. Mais au lieu de faire de cette dynamique le centre de son étude, il s'est contenté de s'en prendre à l'illusion qui consiste à ne voir, dans le processus de la formation de l'État, que l'imposition d'institutions conçues par une classe dominante pour contrôler un peuple passif.

En effet, Little néglige de prendre sérieusement en compte la littérature sur la formation de l'État. Il en résulte que des événements que nous croirions au centre de ce processus en sont exclus. La substitution des partis politiques à la prédominance des oligarchies, par exemple, l'organisation du patronage, la crise ministérielle de 1843 ne sont nullement vues comme reliées à la formation de l'État, pas plus que l'émergence de mouvements de «responsabilisation» personnelle, comme celui de la tempérance. Qui plus est, l'auteur n'utilise pas de façon rigoureuse certains concepts clés: la grande abstraction «État» se substitue indifféremment au concept concret de «gouvernement». De même, opposition à l'administration de la loi équivaut à opposition à l'État.

Malgré ses limites, le volume de J. I. Little peut fournir une matière importante à l'étude du sort réservé aux projets politiques et administratifs des années 1840 dans les Cantons de l'Est.

*Département de sociologie et anthropologie*  
*Université Carleton*

BRUCE CURTIS